



Déclaration de l'intersyndicale des Finances Publiques de l'Aude

Monsieur le Président,

Vous avez présenté votre projet de cartographie de la présence des services des Finances Publiques sur le territoire audois appelé tout d'abord « géographie revisitée », « déconcentration de proximité » puis enfin « nouveau réseau de proximité ».

Suite à demande des organisations syndicales, un Comité Technique Local qui devait être expressément et uniquement consacré à ce sujet a été convoqué le 3 septembre. Vous n'avez pas respecté la volonté des personnels et avez inscrit à l'ordre du jour, outre le « nouveau réseau de proximité » comme effectivement demandé, la validation des procès-verbaux des CTL des 18 octobre 2018 et 15 novembre 2018 (presque 1 an pour finaliser les comptes-rendus, belle efficacité de la Direction locale !), le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Bram et Cuxac-Cabardès vers le SIP de Carcassonne et la création d'un service départemental des impôts fonciers.

Au delà du mépris pour les demandes présentées dans les règles par les représentants syndicaux élus au CTL, cette procédure en dit long sur la politique menée dans ce département à l'égard des droits des agents : envoyer en effet des documents à étudier de cette importance le 14 août pour une session programmée le 3 septembre, soit au lendemain des vacances estivales, nous paraît au mieux irresponsable.

Le pire n'est malheureusement pas là : la suppression de 8 trésoreries de proximité et la transformation de celle de Castelnaudary comme du SIE de Limoux en une simple antenne prévues par votre projet de « nouveau réseau de proximité » n'ont fait l'objet d'aucun amendement.

Pourtant, le 3 septembre, une déclaration préalable commune aux trois organisations syndicales représentatives vous demandait fermement de suspendre ce plan afin de permettre une véritable concertation avec les agents des Finances Publiques du département, mais également les élus locaux et les usagers.

Nous vous indiquons donc une nouvelle fois qu'une analyse objective de ce projet appelle à une opposition irréductible pour les motifs principaux suivants :

- L'accueil des usagers, que celui-ci soit relatif à la matière fiscale ou locale, ne sera plus assuré par des professionnels qualifiés mais par des contractuels n'assurant que la prise de rendez-vous et la mise à disposition d'ordinateurs dans des Maisons de Services Au Public (MSAP) ou, désormais, les fameuses Maisons France Services (MFS), ersatz de service public, voulues par le président Macron pour supprimer davantage de postes de fonctionnaires d'État tout en prétendant délivrer un service public de qualité.

- Les centres industriels de traitement de la comptabilité des collectivités locales ne rendront aucun des services actuellement délivrés à un haut niveau de qualité par les agents exerçant leurs fonctions dans les trésoreries de proximité et que vous voulez supprimer parce qu'elles fonctionnent trop bien. Nous rappellerons qu'à ce jour, la trésorerie qui connaît les délais de paiement des dépenses les moins élevés du département de l'Aude est celle de Quillan ; celle qui affiche l'indice de qualité comptable du secteur public local le plus élevé est la trésorerie de Durban-Corbières. Tout cela démontre ô combien l'absurdité de ce projet que vous portez pourtant

avec un zèle incompréhensible ; projet qui n'est fondé que sur des impératifs dogmatiques de réduction de la place des services publics et des dépenses publiques afférentes défendus par les seuls intégristes du libéralisme économique effréné.

- Les agents des Finances Publiques qui rendent ce service de très haut niveau grâce à un investissement et une conscience professionnelle admirables, malgré les contrariétés et les chausse-trappes multiples dressées par les élites ou supposées telles dont vous faites partie intégrante, paieront le prix fort de ces contre-réformes mortifères pour la DGFIP : travail déshumanisant et routinier qui va augmenter les risques psycho-sociaux, déménagements coûteux ou trajets allongés démesurément pour rejoindre leur nouvelle affectation, déni de leurs qualifications, etc ...

- Les prestations fournies aux collectivités par ces centres industrialisés de traitement seront évidemment moindres que celles rendues actuellement par les trésoreries de proximité : les délais de paiement des dépenses et les taux de recouvrement des produits locaux sont aujourd'hui d'un bien plus faible niveau dans les plus gros Centres des Finances Publiques que dans les plus petites structures. Et pour cause : l'objectif de l'ensemble des regroupements, fusions et autres restructurations reste fondamentalement et exclusivement, malgré votre novlangue, de supprimer des emplois en rendant par cette forfaiture administrative la vie impossible aux agents.

En raison de cette absence prévisible de service minimum rendu aux collectivités locales par ces Services de Gestion Comptable, les élus de ces mêmes collectivités, notamment les plus importantes, seront contraints d'opter pour une intégration en agence comptable, ce qui leur occasionnera des frais de gestion considérables intenable en cette période de disette des finances locales. Plus grave, la perte de la tenue de la comptabilité des collectivités locales entraînera à très court-terme l'abandon pur et simple de la gestion publique à la DGFIP.

Tout cela, Monsieur Quintin, vous le savez pertinemment ! Vous persistez néanmoins dans vos fonctions de destructeur de nos missions dans lesquelles, manifestement, vous excellez !

L'intersyndicale des Finances Publiques vous met donc une nouvelle fois en garde contre cet acharnement coupable à saborder le réseau des Finances Publiques audois.

Les représentants syndicaux, seuls légitimes à parler au nom des agents puisqu'élus contrairement à nos directeurs, vous font part une nouvelle fois ce jour de leurs revendications qui ne sauraient rester sans réponse :

- l'abandon du projet de « nouveau réseau de proximité » qui n'a fait l'objet d'aucune sorte de concertation préalable, ni avec les agents, ni avec les élus, ni avec les usagers.

- La réunion dans chaque canton, y compris dans ceux dont les trésoreries ont été supprimées depuis 11 ans (soit le chiffre ahurissant de 15 !), d'une commission composée d'élus locaux, d'usagers et d'agents qui décideront de la forme que devra prendre le réseau des Finances Publiques dans ce département : trésorerie avec pleines compétences, antenne, Maison de Services Au Public ou Maison France Services.

De nombreux élus locaux et nationaux ont manifesté publiquement leur hostilité à ce plan de démantèlement. A ce jour, 6 000 collectivités ont signé la pétition en ligne s'opposant à ce projet. Les contribuables et usagers ont de leur côté bien compris que le nouveau réseau qu'on essaie désespérément de leur vendre n'est rien de plus qu'un marché de dupes. Les agents vous ont déjà signifié à maintes reprises leur refus absolu de ce projet.

Sachez donc que si nos légitimes revendications ne sont pas satisfaites, la révolte des agents, des élus et des usagers va se manifester dans les prochains jours de façon éclatante !